

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **septième jour du mois d'octobre deux mille neuf**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Michel Marcotte
Roland Auclair	Jean-Guy Paillé
Georgette Bazinet	Stéphane Poirier
Denys Beaudin	Suzanne Poirier
Claude Brouillette	Dany Poulin
Christian Daigneault	Thérèse Pruneau
Jacques Désilets	Louise Rocheleau Laporte
Pierre-A. Dupont	Pierre Tremblay
Gilles Isabelle	

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

ABSENCES MOTIVÉES

Denis Lamy
Pierrette Rouillard
Marie-Josée Tardif

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des services complémentaires
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

Les commissaires parents ont prêté serment devant le directeur général, monsieur Michel Morin, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité, et ce, conformément à l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique.

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté, compte tenu des modifications suivantes :

40-CC/09-10-07



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 7 octobre 2009

2.4 : Nomination – Adjoint administratif à l'école Chavigny – Ajournement au 21 octobre 2009

2.5 : Nomination – Régisseur ressources matérielles – Ajournement au 21 octobre 2009

Ajout à l'ordre du jour :

6.1 – Motion de félicitations – Festival international de la poésie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2009

41-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2009 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nathalie Bellerose informe les membres du Conseil des commissaires que l'assemblée générale du comité de parents a eu lieu le mardi 6 octobre 2009 à l'école Chavigny. Madame Myrabelle Chicoine, parent à l'école les Terrasses, a été élue présidente et monsieur Bernard Lavallée, parent à l'école Saint-Pie-X a été élu vice-président.

La liste complète des membres sera déposée en Conseil des commissaires du 11 novembre prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

VENTE DE L'ÉCOLE MAURICE-POULIN

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la vente de l'école Maurice-Poulin sise au 10315, boulevard des Forges, à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'offre reçue;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

42-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN COMMISSAIRE,

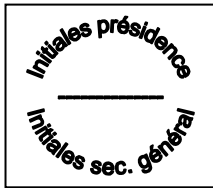
QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy refuse l'offre d'achat de monsieur Renald Laquerre, pour la compagnie 9139-4155 Québec inc., au montant de 20 360 \$ pour l'acquisition de l'école Maurice-Poulin sise au 10315, boulevard des Forges, à Trois-Rivières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CESSION DE L'ÉCOLE PAUL-VI DE SAINT-ÉDOUARD DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT la cession de l'école Paul-VI de Saint-Édouard-de-Maskinongé pour la somme de 1 \$ à la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé le 6 novembre 1979 par la Commission scolaire de Grandpré;

CONSIDÉRANT les clauses de cette vente, notamment la clause mentionnant que si l'immeuble n'était plus utilisé pour les fins publiques et communautaires, l'acquéreur devra le rétrocéder à la Commission scolaire;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 7 octobre 2009

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé d'annuler cette clause;

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé de devenir propriétaire de la bâtisse et du terrain pour la somme de 1 \$ sans la clause de rétrocession tout en s'engageant s'il y a vente dudit immeuble et dudit terrain à partager le produit de la vente à part égale entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé ;

CONSIDÉRANT l'étude du présent dossier par le Comité plénier du Conseil des commissaires du 23 septembre 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

43-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy cède à la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé, l'école Paul-VI et son terrain pour la somme de 1 \$ sans la clause de rétrocession à la condition que tout produit de vente éventuelle par la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé dudit terrain et dudit immeuble soit partagé à part égale entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

QUE monsieur Yvon Lemire, président et monsieur Michel Morin, directeur général soient autorisés à signer tous les documents requis.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

APPUI – COMITÉ DE CANDIDATURE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN POUR L'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC-ÉTÉ 2012

CONSIDÉRANT la grande volonté de la Ville de Shawinigan d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec-Été 2012, à titre de ville hôtesse;

CONSIDÉRANT que la tenue d'une finale favorise le développement du Sport dans le milieu puis contribue grandement à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population en général et plus particulièrement auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT que la tenue d'une finale s'avère une occasion extraordinaire et privilégiée pour la population de participer au développement communautaire et social de sa région;

CONSIDÉRANT que la tenue de la finale à Shawinigan permettra de consolider non seulement le partenariat des principaux acteurs du milieu mais aussi de développer les compétences des bénévoles de la région mauricienne;

CONSIDÉRANT que la tenue de la finale à Shawinigan amènera les intervenants scolaires et le milieu associatif à consolider leur réseau d'équipements sportifs et culturels;

CONSIDÉRANT que la tenue de la finale à Shawinigan entraînera des retombées économiques touristiques et sportives pour toute la région;

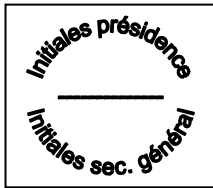
CONSIDÉRANT que l'organisation des Jeux du Québec à Shawinigan désire impliquer toute la population à la campagne de financement de cet événement majeur;

CONSIDÉRANT que la Ville et ses partenaires, ont établi de façon incontestable et non équivoque leur capacité à réaliser cet événement d'envergure provinciale;

CONSIDÉRANT que la venue des Jeux du Québec représente une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et de connaître des jeunes des autres régions du Québec, pendant les 10 jours de cette fête sportive typiquement québécoise.

44-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 7 octobre 2009

QUE la Commission scolaire appuie la candidature de la Ville de Shawinigan pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec-Été 2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PARC-ÉCOLE – ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT la vente d'une partie de terrain, non utilisée par l'école Sainte-Thérèse, vente entérinée par le Conseil des commissaires à sa réunion du 8 octobre 2008;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse de céder cette partie de terrain en contrepartie du retour à l'école Sainte-Thérèse de la somme recueillie par cette vente;

45-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy verse à l'école Sainte-Thérèse la somme de 14 850 \$, cette somme devant servir à rembourser les frais encourus pour finaliser les aménagements supplémentaires pour le parc-école, et ce, en juin 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RETRAIT D'UN CONTRAT DE BERLINE

CONSIDÉRANT la démission de madame Dominique Lebel en tant que conductrice et propriétaire d'un véhicule de type berline sous contrat avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

46-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte le retrait du contrat de transport de la berline # 704 appartenant à madame Dominique Lebel.

Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AJOUT D'UN CONTRAT DE BERLINE

CONSIDÉRANT le retrait du véhicule de type berline # 704;

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport adapté pour les élèves desservis par ce véhicule;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

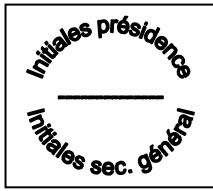
47-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE LAPORTE-ROCHELEAU, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy octroi le contrat de transport par berline # 704 à la compagnie Autobus Baribeau & fils ltee, et ce, jusqu'au terme du contrat soit juin 2013.

Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



RETRAIT DE CONTRATS DE TRANSPORT EXCLUSIF

Autobus Bellemare & Frères inc

CONSIDÉRANT la diminution de la clientèle et le besoin de rationalisation des parcours en lien avec la démographie scolaire;

CONSIDÉRANT le retrait de deux autobus de la flotte du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

48-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy donne son accord au retrait du contrat du véhicule ayant douze rangées de banquettes, portant le # 453, propriété du transporteur Autobus Bellemare & Frères inc.

Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Baribeau & Fils Itée

CONSIDÉRANT la diminution de la clientèle et le besoin de rationalisation des parcours en lien avec la démographie scolaire;

CONSIDÉRANT le retrait de deux autobus de la flotte du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

49-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy donne son accord au retrait du contrat du véhicule ayant cinq rangées de banquettes, portant le # 484, propriété du transporteur Autobus Baribeau & Fils Itée.

Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ENTENTE DE TRANSPORT SCOLAIRE INTÉGRÉ AVEC LA STTR

CONSIDÉRANT la demande de la Société de transport de Trois-Rivières de renouveler l'entente de transport des élèves intégrés au réseau de la STTR;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves, Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12. A 5, par. a);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

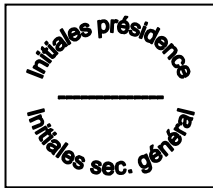
CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

50-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, donne son accord à l'entente relative au transport scolaire, pour l'année 2009-2010, avec la Société de transport de Trois-Rivières (STTR).

QUE le président et le directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy soient mandatés pour signer cette entente.



Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FUSION DE CONTRATS DE TRANSPORT EXCLUSIF

CONSIDÉRANT la fusion des entreprises Scobus (1992) inc., Scobus (1992) division Louiseville inc. et Autobus Pellerin (1996) inc.;

CONSIDÉRANT la date d'entrée en vigueur de la fusion;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire;

51-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy donne son accord à la fusion des contrats sous le nom de Scobus (1992) inc.

Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTORISATION D'EFFECTUER DU TRANSPORT SCOLAIRE PAR DES PARENTS

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir aux services de certains parents afin de transporter leurs enfants en services adaptés sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif sur le transport scolaire ;

52-CC/09-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE,

QUE le Conseil des commissaires autorise madame Paulette Rivard, à transporter son enfant en services adaptés pour l'année scolaire 2009-2010, aux conditions et exigences actuellement en vigueur à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

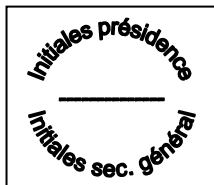
Monsieur Jacques Désilets enregistre son abstention

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Lemire présente un résumé des principales activités des dernières semaines.

Dates	Activités
9 septembre 2009	Conseil des commissaires
12 septembre 2009	Inauguration terrain synthétique du parc Martin Bergeron
14 septembre 2009	Conférence de presse école de l'Aérospatiale de Montréal
21 septembre 2009	Rendez-vous régionaux de la solidarité 2009
22 septembre 2009	CE Sainte-Bernadette, Notre-Dame-des Prairies et Monseigneur-Comtois
23 septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Comité exécutif• Comité plénier
24 septembre 2009	Lancement du Centre de Démonstration en Sciences



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 7 octobre 2009

Dates	Activités
25 septembre 2009	Commission sur les Enjeux politiques et financiers FCSQ
26 septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Commission sur les Enjeux politiques et financiers FCSQ• 40^e anniversaire de l'école L'Escale
29 septembre 2009	Comité d'évaluation de la direction générale
30 septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Déjeuner Chambre de commerce et de l'Industrie de T-R• Conférence de presse - Rencontres interculturelles• Ouverture de la saison de football les Estacades• Lancement du 25^e Festival de poésie de Trois-Rivières
2 octobre 2009	
4 octobre 2009	Cérémonie de remise de diplôme du Centre Bel-Avenir
5 octobre 2009	Comité du Plan stratégique
6 octobre 2009	Comité de la carte électorale
7 octobre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Club des petits déjeuners• Remise des prix Essor école secondaire des Pionniers• Visite de l'école Avenue Nouvelle• Conseil des commissaires

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires sur les sujets suivants :

Protecteur de l'élève

Nous sommes en attente de l'adoption du règlement par la ministre.

Rencontres à venir :

- Jeudi 15 octobre – Soirée hommage aux personnes retraités et aux personnes ayant cumulé 25 ans de service
- Mercredi 21 octobre – Comité exécutif et ajournement de la séance du 7 octobre
- Mercredi 28 octobre – Comité plénier spécial
- Mercredi 11 novembre – Séance régulière du Conseil des commissaires – élections des nouveaux membres sur le comité exécutif

Plan stratégique

Une première rencontre du comité de travail s'est tenue le 5 octobre dernier.

Entente avec la Commission scolaire de l'Énergie

Le dossier chemine, une entente sera déposée sous peu.

Journée du 11 novembre 2009 sur la persévérance scolaire

Les commissaires intéressés à se présenter à cette journée doivent communiquer avec madame Manon Beaudry pour signaler leur intérêt.

AFFAIRES NOUVELLES

MOTION DE FÉLICITATIONS – FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

CONSIDÉRANT la tenue de la 25^e édition du Festival International de la Poésie;

CONSIDÉRANT la participation de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy au prix d'innovation en enseignement de la poésie par l'activité « Poètes itinérants »;

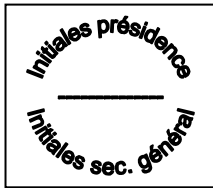
CONSIDÉRANT le succès remporté par l'activité « Poètes itinérants », second prix dans la catégorie « Prix d'innovation en enseignement de la poésie 2009 »;

IL EST PROPOSÉ par PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,


D'acheminer une motion de félicitations à madame Caroline Ricard, enseignante à l'école Jacques-Buteux et responsable de ce projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

53-CC/09-10-07



DÉPÔT DE DOCUMENTS

 Comités de travail 2009-2010

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20h33, MONSIEUR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE, propose l'ajournement de la séance au 21 octobre 2009 à 19h40.

Le président

La secrétaire générale